

Gouvernance produits et distribution – FFGPD

La gouvernance produits est au cœur des contrôles de l'ACPR et chaque distributeur de la chaîne de distribution d'un produit d'assurance est concerné de distribution

Code produit : FFGPD

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Classe virtuelle

Durée (en heure) : 2.5

Tarif :

Eligible DDA : oui

Public :

Gestionnaires, collaborateurs des services conformité, directions, commerciaux et intermédiaires d'assurance

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Comprendre les rôles respectifs des acteurs de la distribution d'assurance
- Retenir leurs obligations et leurs responsabilités dans la chaîne de distribution

Programme de la formation

- Définition de la gouvernance produits
 - Qui est concerné ?
 - Dans quelles circonstances ?
 - Depuis quand ?
- Identification des divers acteurs dans la gouvernance produits
 - Notion de concepteur
 - Notion de coconcepteur
 - Notion de distributeur (distincte de la DDA)
 - Analyse de la jurisprudence et des attentes de la doctrine (ACPR et Europe / EIOPA)
- Obligations à la charge des acteurs de la gouvernance produits et leurs articulations avec la DDA
 - Obligations du concepteur et du coconcepteur
 - Obligations du courtier grossiste animateur de réseaux
 - Obligations du distributeur
- Bonne pratiques à mettre en place en cas de contrôle ACPR

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Réalisation d'exercices et de cas pratiques
- Échanges d'expériences